

# essai

École supérieure  
d'architecture des jardins

*Donnez du sens à votre métier*

*Devenez paysagiste*



## Edito

### Une histoire et un futur

Nous sommes une association de loi 1901 à but non lucratif et avons intégré fin 2019 le Groupe SOS au sein de la direction Transition Écologique pour nous donner les moyens d'écrire un nouveau chapitre de notre histoire en phase avec les problématiques environnementales et sociétales actuelles.

Sous l'impulsion de Gilles Clément, paysagiste de renommée mondiale, président Club Conseil d'orientation stratégique de l'école, nous avons intégré dans notre pédagogie la connaissance du Vivant comme préalable à tout projet de paysage. Notre formation pluridisciplinaire valorise une approche à la fois culturelle, sociologique, scientifique, technique et pratique pour mieux préparer nos étudiant.e.s à prendre en compte les grands enjeux de la ville et des territoires et à oeuvrer au quotidien pour la transition écologique. Nous accueillons des étudiant.e.s qui souhaitent donner du sens à leur métier et leur donnons toutes les chances de réussir leur intégration dans la vie professionnelle.

## Manifesto

*La transition écologique est le principal enjeu du XXI<sup>e</sup> siècle.  
À l'ésaj nous croyons qu'intégrer la complexité et la richesse du Vivant comme préalable à tout projet de paysage permet de trouver un équilibre heureux entre artifice nécessaire et dynamique naturelle.  
Nous sommes convaincus que ce paradigme donne du sens aux projets d'aménagements des territoires urbains, péri-urbains et ruraux.  
Notre ambition est de former des paysagistes qui sauront la mettre en oeuvre et propager cette sensibilité du vivant à l'échelle du territoire.*

## Deux formations

### 1 DIPLÔME D'ÉTUDES EN ARCHITECTURE DU PAYSAGE (bac+3)

*Équivalent au grade de licence (180 ECTS)*

### 2 DIPLÔME DE NIVEAU MASTER EUROPÉEN

*Architecte paysagiste ésj (bac+5)*

*Équivalent au grade master (300 ECTS)*

*reconnu par IFLA Europe*

Reconnues par les fédérations françaises et européennes du paysage (FFP et FLA Europe), les profils des architectes paysagistes ésj sont recherchés sur le marché du travail parce qu'ils et elles savent dessiner, concevoir et livrer des projets réalisables tout en étant capables de proposer une mise en oeuvre de la transition écologique à l'échelle de leurs projets.

### Pour qui ?

Parce que le métier d'architecte paysagiste peut s'exercer dans des contextes et des configurations variées, la formation s'adresse aussi bien à des profils scientifiques qui se destinent à des métiers d'ingénierie ou d'architecture, qu'à des profils littéraires avec une forte appétence pour les métiers artistiques.

Il s'adresse à des profils sérieux et généralistes. Si le bon niveau académique est nécessaire pour appréhender cette formation pluridisciplinaire, c'est avant tout l'état d'esprit qui prévaut à la sélection des candidat.e.s.

## Programme

Plus de 3 000 h d'enseignement sur 5 ans sont assurées par une soixantaine d'intervenants, pour la plupart des professionnels en activité, tous passionnés par leur rôle de transmission : paysagistes, architectes, urbanistes, écologues, entomologistes, pédologues, hydrologues, ... L'acquisition des connaissances s'effectue à 60% en ateliers et 40% en cours, garantissant aux étudiant.e.s de mieux réussir leur ancrage dans la vie professionnelle. Nos étudiant.e.s sont appréci.e.s pour leur grande maîtrise des outils de dessin et d'ingénierie de projet et leur adaptabilité grâce à leur approche pluridisciplinaire des projets de paysage.

### Les matières enseignées

Projet de paysage ● Phytosociologie ● Biologie végétale ● Entomologie ● Pédologie ● Écologie ● Hydrologie ● Botanique ● Histoire de l'art et de l'architecture ● Histoire de l'art des jardins ● Histoire de l'urbanisme ● Art plastique ● Analyse des territoires ● Atelier d'Architecture ● Atelier d'Urbanisme ● Infographie et modélisation 3D ● Communication orale et écrite ● Environnement et développement durable ● Construction et mise en oeuvre du projet ● Économie du projet de paysage ● Urbanisme réglementaire Loi MOP ● Marchés publics et privés ● Anglais

### ● 1<sup>ère</sup> année

Éveil de la créativité et sensibilisation au Vivant et aux paysages.

### ● 2<sup>ème</sup> année

Travail sur les capacités de perception, d'analyse, d'observation et de compréhension des paysages et du Vivant.

### ● 3<sup>ème</sup> année

Mise en oeuvre de deux projets fédérateurs sur deux semestres. Application des acquis des deux premières années.

*Diplôme d'études en architecture du paysage*

### ● 4<sup>ème</sup> année

Approfondissement technique des projets et personnalisation du travail des étudiant.e.s  
Mémoire de TPFE.

### ● 5<sup>ème</sup> année

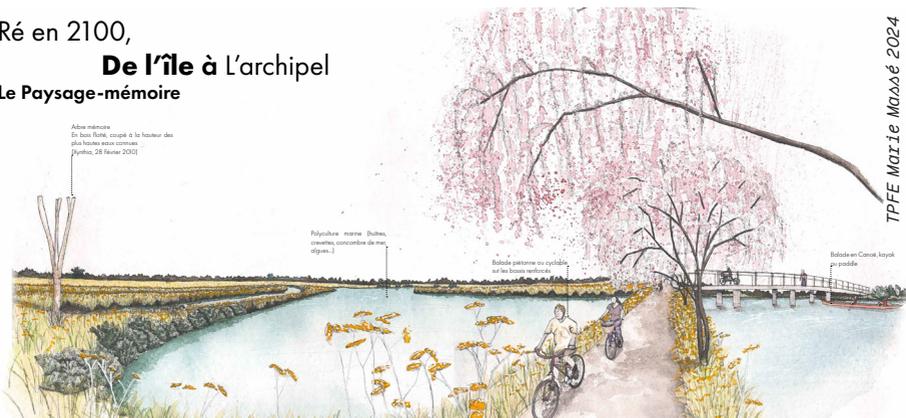
Travail personnel de fin d'étude (TPFE). L'étudiant.e doit mettre en oeuvre toutes ses connaissances pour élaborer un projet sur une thématique et un site qu'il ou elle choisit. Stage d'insertion professionnelle.

*Diplôme d'architecte paysagiste ésa-j*

Ré en 2100,

## De l'île à L'archipel

Le Paysage-mémoire





## Scolarité

### Nos engagements

- Encadrement constant et personnalisé dès la première année (20 étudiant.e.s environ par promotion)
- Maîtrise des outils de dessins de croquis à la 3D sur AUTOCAD
- Recherche sur les nouvelles technologies numériques (BIM et IA) et leurs adaptations aux spécificités transdisciplinaires et transversales du paysage.
- Stages obligatoires chaque année. Le stage de 16 semaines au minimum en 5ème année permet à nos étudiant.e.s de démarrer leur vie professionnelle.

### Frais de scolarité

La scolarité s'effectue au rythme de 3 trimestres par an:

- 2 946 € par trimestre de la 1<sup>ère</sup> à la 3<sup>ème</sup> année
- 2 974 € par trimestre la 4<sup>ème</sup> année
- 1 918 € par trimestre la 5<sup>ème</sup> année

*Droits d'inscription de 150 € à régler lors de la demande d'entretien d'admission qui seront déduits des frais de scolarité lors de l'inscription définitive.*

ésaj - établissement

d'enseignement supérieur privé

13, rue Santeuil - 75005 Paris

Tél : +33 14371 28 53 / 06 66 17 34 36

Mail : [contact@esaj.asso.fr](mailto:contact@esaj.asso.fr)

Site : [esaj.asso.fr](http://esaj.asso.fr)

## Scolarité et admissions

### ADMISSION POST BAC

L'ésaj est accessible sur dossier avec un baccalauréat général ou professionnel si le niveau général et la motivation sont au rendez-vous.

- Les inscriptions se font sur Parcoursup pour les bacheliers. La sélection des étudiant.e.s se fait sur dossier et entretien. Les sessions d'entretien ont lieu courant mai. Le dossier est constitué des relevés de notes, d'une lettre de motivation et de tout autre document motivant la candidature de l'étudiant.e.

### ADMISSION PARALLÈLES

- Les étudiant.e.s ayant un BTS filière paysage ou 2 ans études supérieures validés dans une autre filière, ou d'un niveau L3 de la filière paysage ou architecture, ont la possibilité de candidater directement en deuxième ou troisième année.
- Les étudiant.e.s ayant un niveau M1 ou en reconversion ont la possibilité de candidater directement en quatrième année.
- Les inscriptions seront directement auprès de l'école en remplissant une fiche de candidature disponible sur le site\* à envoyer à [admin@esaj.asso.fr](mailto:admin@esaj.asso.fr) Les étudiant.e.s seront ensuite convié.es en entretien.

\*ici !

